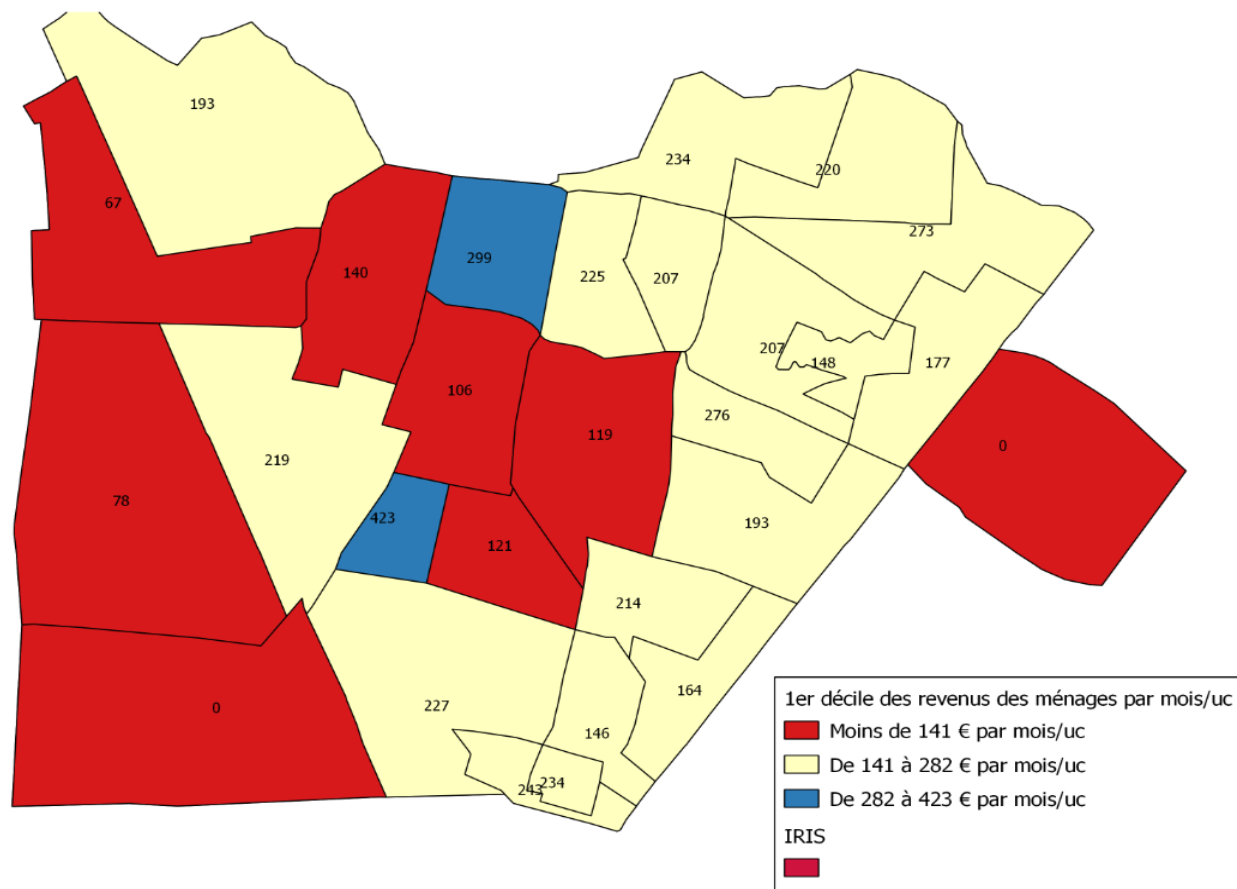


## Le 1<sup>er</sup> décile des revenus des ménages par unité de consommation et par mois



Source : DGFIP 2010. Carte : M. Pavasovic, Observatoire de la société locale, 2014. Logiciel : QGIS.

*Le premier décile correspond au niveau de revenu mensuel maximum des 10% des ménages les plus pauvres. C'est le revenu déclaré par le ménage avant redistribution. Il ne tient pas compte des impôts et des prestations familiales. Il est calculé par unité de consommation pour tenir compte de la composition de la famille.*